

LICENCE PRO

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

PARCOURS GAEMP : GESTION ET ANIMATION DES ESPACES MONTAGNARDS ET PASTORAUX

PRÉSENTATION

La licence professionnelle « *Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux* » (GAEMP) est le fruit d'une collaboration entre :

- ▶ des enseignants universitaires toulousains spécialisés dans les problématiques de la gestion des espaces montagnards et menant depuis de nombreuses années des travaux de recherche sur la chaîne des Pyrénées (UT2, ENSFEA, UPS),
- ▶ et des enseignants du lycée agricole de Vic-en-Bigorre et son antenne du CFPPA de Lannemezan, développant des formations tournées vers les métiers de la montagne (formation de berger vacher pluriactif dans les estives pyrénéennes).

La création de la licence répond à de nouvelles tendances dans l'évolution des fonctions et des usages de la montagne, théâtre d'enjeux multiples en matière de gestion et de projets territoriaux.

Espace habité, source de revenus par le pastoralisme et la sylviculture, mais également par le tourisme, espace de projets avec la constitution de Parcs Naturels Régionaux, la montagne est devenue un lieu d'expérimentations et d'initiatives nouvelles :

- ▶ visant une gestion multifonctionnelle,
- ▶ regroupant des catégories d'acteurs variées et aux attentes plurielles en matière de profils d'emploi sur des secteurs économiques liés à l'agriculture et au développement territorial en général.

La licence GAEMP ambitionne donc de former les étudiant-e-s à ces profils d'emploi hybrides, à la croisée de :

- ▶ la gestion et de l'animation,
- ▶ la conception et de la mise en oeuvre des politiques d'aménagement et de développement,
- ▶ la réalisation et de la coordination d'études et de projets.

STAGE ET PROJET

Une formation au plus près du terrain :

- ▶ trois semaines de terrain collectif
- ▶ un stage de terrain de deux jours
- ▶ de nombreuses sorties et études de cas.



CANDIDATER

La formation est ouverte à des étudiant-e-s ayant des profils variés. Une attention particulière est accordée à la qualité du projet professionnel du candidat, en lien avec les champs d'intervention de la formation.

L'accès à la formation se fait à travers une sélection sur dossier, éventuellement suivie d'une audition à l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme **eCANDIDAT** : <https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.

Formation initiale

Ouverte aux titulaires d'un L2 (deuxième année de licence, BTS, DUT ou équivalent) : BTS A GPN, BTS A ACSE, BTS A DATR, BTS A GF, BTS A PA, BTS A AP, BTS A GEMEAU, L2 Géographie, L2 Ecologie, BTS tourisme, DUT génie biologique, ...

Formation continue

La formation accueille chaque année dans le cadre de la formation continue des personnes ayant une expérience professionnelle dans les champs de compétences / métiers visés.



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Analyser des systèmes écologiques et agro-sylvo-pastoraux à différentes échelles spatiales
- ▶ Appréhender le système d'acteurs d'un territoire donné et leurs interrelations à différents niveaux (territorial, économique, social...)
- ▶ Articuler potentialités et contraintes des espaces agro-sylvo-pastoraux avec les politiques de gestions proposées ou à mettre en œuvre sur les territoires.
- ▶ Se positionner comme médiateur-animateur aux carrefours d'intérêts divergents sur la gestion des espaces pastoraux et forestiers
- ▶ Transmettre des informations de manière synthétique et sous des formes appropriées
- ▶ Animer des réunions en salle et sur le terrain
- ▶ Faciliter la mise en œuvre des actions et les coordonner, en favorisant l'expression et la participation des différents partenaires impliqués dans la gestion de l'espace

ET APRÈS?

Secteurs d'activités

- ▶ Gestionnaire-animateur d'espaces montagnards et/ou pastoraux pour les chambres d'agriculture et leurs regroupements (CERPAM),
- ▶ les collectivités locales et leurs regroupements (communautés, syndicats, parcs naturels régionaux),
- ▶ les groupements d'éleveurs et de propriétaires fonciers,
- ▶ les structures gestionnaires des espaces protégés (ONF, Parcs Naturels Nationaux, réserves naturelles...)

Métiers visés

- ▶ Assistant d'ingénieur de bureau d'étude privé (aménagement rural, écologie, paysage) ou d'organismes de recherche et développement (CERPAM, CEMAGREF, INRA...)
- ▶ Chargé de mission auprès des services déconcentrés de l'État (DIRÉN, DRAF, DDAF...), des établissements publics (ONF, ONCFS...) ou des chambres d'agriculture
- ▶ Entrepreneur de travaux pour le compte des structures de gestion des espaces montagnards ou conducteur de travaux au sein des services de travaux en régie de ces structures de gestion

Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :

– Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15

LES ENSEIGNEMENTS

	ECTS	HEURES
Connaissance des milieux	5	60
Géomatique appliquée	5	60
Dynamiques territoriales et systèmes d'acteurs	5	60
Outils de l'agro-sylvo-pastoralisme	5	60
Politiques publiques	5	60
Animation et médiation	5	40
Portrait de territoire	3	60
<i>au choix :</i>		
Questions foncières et aménagement des espaces montagnards	2	40
Écopastoralisme et écopâturage		
Projet tutoré	10	160
Stage	15	

PARTENARIATS

La formation est co-accréditée avec l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole - ENSFEA et en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier et le Lycée Jean Monnet de Vic-en-Bigorre, établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.